



## FICHE PROJET FEADER

### Identification du projet

**Nom du projet : Vers plus d'autonomie alimentaire en Cœur de Condroz**

Catégorisation

<b>ID</b>	2286
<b>Programmation</b>	Plan Stratégique wallon PAC - 23-27
<b>Appel à projets</b>	Coopération GAL LEADER
<b>Objectifs généraux</b>	Consolider le tissu socioéconomique ...
<b>Objectifs spécifiques</b>	Promouvoir l'emploi, la croissance .... et l'inclusion sociale
<b>Interventions</b>	371 - Coopération Leader
<b>Catégorie de région</b>	Wallonie
<b>Portefeuille</b>	GAL Cœur de Condroz
<b>Commune</b>	HAMOIS (5360) HAVELANGE (5370) CINEY (5590) ASSESE (5330) GESVES (5340) OHEY (5350)
<b>Domaine d'intervention</b>	Développement des zones rurales
<b>Compétence ministérielle</b>	Agriculture - Environnement-Ruralité
<b>Ministre de tutelle</b>	Céline Tellier
<b>Administration fonctionnelle</b>	SPWARNE - Direction des Programmes Européens



## Personne physique

Siège social

<b>Dénomination</b>	GAL ASSESSE - GESVES
<b>Forme juridique</b>	Association sans but lucratif
<b>Numéro BCE</b>	0480.394.379
<b>Adresse</b>	Rue de la Pichelotte 9 d d, BE 5340 Gesves
<b>Entité de droit public</b>	<input type="checkbox"/>

Siège d'exploitation

<b>Dénomination</b>	GRUPE D'ACTION LOCALE (GAL) PAYS DES TIGES ET CHAVEES
<b>Forme juridique</b>	Association sans but lucratif
<b>Numéro BCE</b>	0480.394.379
<b>Adresse</b>	Rue de la Pichelotte 9 D D, BE 5340 Gesves

### Liste des contacts

<b>Fonction</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Représentant légal	Grandjean	Valérie
Représentant légal	Sohet	Xavier



## Description du projet

### Synthèse

Le projet propose d'adopter une approche globale en vue de favoriser la relocalisation de l'alimentation sur le territoire. Le projet s'inscrit donc pleinement dans la politique régionale Food Wallonia. Le projet prévoit d'agir à différents niveaux du système alimentaire local :

- Caractériser l'offre et la demande en produits locaux et identifier les freins à la consommation locale ;
- Structurer ce secteur, notamment en créant un lieu de centralisation des produits au niveau du Marché Couvert de Ciney ;
- Analyser les pistes de redynamisation du Marché Couvert, ces pistes permettant d'offrir de nouvelles opportunités aux producteurs et transformateurs locaux ;
- Soutenir le développement de la filière de céréales panifiables, filière importante de notre système alimentaire ;
- Sensibiliser les habitants du territoire à la consommation de produits locaux (axe pris en charge par le Conseil de Politique Alimentaire mis en place sur le territoire)

### Description

Description du projet :

## 1. Contexte, identification des besoins

### Un pôle agricole reconnu à l'échelle régionale

La surface consacrée à l'agriculture représente 54,38% du territoire du Cœur de Condroz avec des variations allant de 42,48% pour Gesves à 68,40% pour Hamois.

Territoire	% du territoire consacré à l'agriculture
Assesse	48,31%
Ciney	52,29%
Gesves	42,48%
Hamois	68,40%
Havelange	54,44%
Ohey	62,82%
Total	54,38%

*Part du territoire consacré à l'agriculture (source : Statbel 2020)*



Les superficies agricoles sont majoritairement consacrées aux prairies, à la production de fourrages, aux cultures et en petite partie aux betteraves, colza et pommes de terre. L'élevage bovin, laitier ou allaitant est également bien développé, avec une forte présence du Blanc Bleu Belge qui a contribué à la renommée de la région.

Le territoire est par ailleurs un pôle important de l'agriculture wallonne et de nombreux acteurs de référence y sont basés :

- Le Marché Couvert de Ciney qui a fait connaître le territoire largement
- Le baccalauréat en agriculture de la Haute Ecole de la Province de Namur
- L'Ecole Provinciale d'Agriculture et des Sciences de Ciney (EPASC) et son pôle de formation à la transformation laitière
- L'Office Provincial Agricole
- L'Agence Wallonne de l'Elevage (Elévéo, ex AWE)
- L'ARSIA, ...

### **Une production agricole locale diversifiée mais relativement peu accessible**

Le territoire compte un nombre important de producteurs locaux. L'agriculture du territoire étant basée principalement sur le modèle polycultures - élevage, les produits locaux présents sur le territoire sont largement diversifiés, ce qui représente un atout. Plusieurs outils de transformation sont également présents sur le territoire. De façon non exhaustive, citons La Cidrerie du Condroz, la coopérative Reinette and Co, l'abattoir de Ciney, le Pôle fromager de l'Ecole Provinciale d'Agriculture de Ciney, la toute récente meunerie de la Ferme de Corioule,...

Le territoire s'est par ailleurs récemment doté d'un Conseil de Politique Alimentaire (CPA) permettant de mieux appréhender le système alimentaire local. Ce CPA pose différents constats :

- L'offre riche et diversifiée en produits locaux demeure peu accessible et assez peu visible pour la majorité des habitants du territoire.
- Le territoire n'est pas doté d'un accès centralisé de commercialisation à l'ensemble des produits cultivés à destination des citoyens et principalement des professionnels de l'alimentaire.
- Aucune identité territoriale ne permet de mettre en valeur les produits issus du territoire.
- Une coopérative en circuit court est présente sur le territoire (Cocoricoop), à destination des particuliers, mais elle ne rassemble actuellement qu'une petite partie des producteurs. En outre, l'accessibilité des produits proposés pour les citoyens du territoire reste limitée avec une distribution, des créneaux horaires et une logistique qui ne permettent pas de toucher un nombre significatif de ménages.
- Comme partout ailleurs, si la crise sanitaire a temporairement boosté les ventes de produits locaux, celles-ci sont en nette diminution depuis. Si l'on veut évoluer vers une relocalisation



de l'alimentation, il y a lieu d'identifier et de caractériser les freins à la consommation de produits locaux et ce, au bénéfice de toutes les initiatives existantes sur le territoire.

- Malgré la richesse et la diversité des produits locaux présents sur le territoire, beaucoup de citoyens ne consomment pas local. Outre les freins liés au budget alloué à l'alimentation ou aux aspects logistiques, la méconnaissance de l'offre existante et des recettes pour cuisiner les produits représentent également un frein à la consommation locale. Les habitants du territoire doivent être sensibilisés à la consommation de produits locaux de façon interactive.

### **Le marché couvert de Ciney, un site à valoriser**

La région du Condroz est le cœur de la filière du Bleu Blanc Belge. Le Marché Couvert a largement contribué à la renommée de la région en termes d'élevage. Il constitue un lieu de rencontre par excellence pour tout le secteur et idéalement situé à proximité des grands axes. Chaque vendredi, éleveurs bovins et acheteurs s'y retrouvent. Au fil des années, il est devenu l'un des plus gros marchés bovins de Belgique et d'Europe.

Malheureusement, le marché couvert connaît des difficultés liées à une forte baisse de sa fréquentation constatée depuis les années 2000. Bien qu'il reste le lieu propice où l'offre et la demande se rencontrent et donc l'endroit où il est possible de connaître la tendance du marché, il apparaît que l'attrait du Marché hebdomadaire a fortement diminué.

En effet, après avoir connu des marchés avec plus de 4 000 bêtes dans les années 1980, la moyenne pour l'année 2022 est d'un peu plus de 1500 bestiaux (avec une nouvelle perte enregistrée de 8% entre l'année 2021 et 2022). Les multiples crises connues dans le secteur, la diminution du cheptel en Belgique, les changements d'habitudes alimentaires ou encore la diversification des modes de vente sont les principales causes de cette érosion constante.

En-dessous de 1500 bêtes, une étude de rentabilité a démontré que le Marché fonctionne à perte. La rentabilité du marché est donc de plus en plus ténue et sa pérennisation remise en question.

Les bâtiments et installations sont la propriété de la ville de Ciney, et la gestion de ce complexe impressionnant est réalisée par l'association « Exploitation du Marché Couvert de Ciney - asbl ». Construit en 1985 sur un terrain communal de 26 hectares, le complexe Marché Couvert de Ciney dispose de 2 ailes de commercialisation, d'espaces de bureaux et de réunions, d'un bâtiment annexe, d'une cafétéria et d'un très grand parking entièrement bétonné.

Devant ce constat, l'ASBL Marché couvert, la Ville de Ciney et d'autres partenaires ont entamé une concertation et des analyses afin de redynamiser et de diversifier les activités de ce bel espace de développement économique qui représente une opportunité pour tout le territoire.

Plusieurs pistes de reconversion du site ont déjà été évoquées. Quelles que soit les options formulées, une position est partagée par tous : celle de conserver l'identité liée à l'élevage et à l'agriculture existante. Une des pistes soulevées est la création d'un lieu de centralisation des produits alimentaires



locaux. Celui-ci faciliterait en effet grandement la logistique d’approvisionnement des professionnels (cantines, horeca, magasins de produits locaux,...) et des particuliers. D’autres pistes de réorientation ont également été évoquées et permettraient de soutenir le secteur local de l’élevage : la création d’un centre de formation à la valorisation de la viande, la création d’une cave d’affinage collective pour le Collégial de Ciney, fromage identitaire du territoire, le développement de cellules de transformation de produits agricoles ou encore la création d’un centre didactique de l’agriculture.

### **Des filières locales à développer pour favoriser la relocalisation**

Afin d’envisager une plus grande autonomie alimentaire du territoire, certaines filières doivent être recrées localement. C’est le cas par exemple des fruits et légumes ou des céréales panifiables qui sont majoritairement importés en Wallonie. Les GAL Condroz-Famenne et Pays des Tiges et Chavées ont obtenu un financement dans le cadre de l’appel à projets Relocalisation de l’alimentation lancé par la Ministre Tellier pour travailler à la structuration de la filière fruits et légumes. En complémentarité, la programmation LEADER souhaite soutenir le développement de la filière céréales panifiables qui représente un des éléments majeurs de notre alimentation.

En Belgique, la filière des céréales panifiables (de la sélection des semences à la boulangerie, en passant par la meunerie) est pilotée par l’agro-industrie et s’est développée dans une optique de marché mondialisé plutôt que d’autonomie alimentaire territoriale.

Au niveau du territoire du Coeur de Condroz, le segment des céréales panifiables est assez peu développé car la plupart des agriculteurs sèment du blé fourrager ou à destination de BioWanze (fabrication d’agrocarburants).

Depuis l’arrêt d’Agribio à Havelange, la seule infrastructure de meunerie existante est le moulin de la ferme de la Ferme de Corioule installé en 2022. Actuellement, ce moulin se concentre sur la production de farine de froment. La production de farines d’épeautre, de seigle et de petit épeautre est donc inexistante sur ce territoire. En revanche, 6 nouvelles boulangeries artisanales ont vu le jour ces 5 dernières années et 2 vont ouvrir en 2023. Toutes ces boulangeries artisanales affirment que la demande en pain est supérieure à l’offre actuelle et qu’elles peinent à s’approvisionner en farine locale.

Face à ces constats, depuis mai 2020, le Réseau Meuse Rhin Moselle pour les semences paysannes et citoyennes (RMRM) en partenariat avec le GAL Pays des Tiges et Chavées et le GAL Condroz-Famenne accompagnent la création d’une filière complète depuis la sélection des variétés jusqu’au pain. Ce projet a abouti au lancement de la filière locale « Au cœur du pain ». Cette filière rassemble actuellement un agriculteur-meunier bio et 4 boulanger·ère·s ainsi qu’une quinzaine de citoyen·ne·s. La filière utilise de la farine provenant du tout nouveau moulin agricole bio installé à la Ferme de Corioule et dispose depuis peu d’une charte, d’un cahier des charges, d’un site internet et de supports de communication. Si l’expérience pilote menée depuis 2020 a permis d’engendrer des résultats probants, le soutien au développement de cette expérience est à présent indispensable si l’on



veut aboutir à des résultats significatifs en termes de consommation de farines et de pains locaux sur le territoire. De nouveaux objectifs sont également fixés.

## 2. Objectifs à atteindre

Le présent projet vise les objectifs suivants :

- Caractériser l'offre et la demande en produits alimentaires locaux sur le territoire, identifier les principaux freins à la consommation de ces produits et les moyens pour les lever.
- Structurer l'offre et la demande, notamment en créant un pôle de centralisation des productions du territoire afin de faciliter l'approvisionnement professionnel et privé.
- Analyser et prioriser les pistes de reconversion du Marché Couvert de Ciney tout en préservant son identité liée à l'élevage et à l'agriculture. Rechercher les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.
- Favoriser le développement et la diversification de la filière locale de céréales panifiables afin de proposer une gamme étendue de produits.
- Augmenter les volumes de farines produites et consommées localement, notamment via la diversification des conditionnements.
- Stimuler la demande en produits locaux en sensibilisant les habitants du territoire à la consommation des produits locaux.

## 3. Publics cibles

Selon les différents objectifs, les différents publics cibles visés sont les suivants :

- Les producteurs locaux, la coopérative de circuit court du territoire Cocoricoop, les magasins de produits locaux qui bénéficieront de l'analyse de l'offre et de la demande, leur permettant d'augmenter leurs ventes.
- Les professionnels de l'alimentation (cuisines de collectivité, horeca, magasins de produits locaux) pour lesquels l'approvisionnement en produits locaux sera facilité.
- Les transformateurs de produits alimentaires qui pourront bénéficier de nouveaux espaces au niveau du Marché Couvert.
- Les éleveurs et les agriculteurs du territoire de manière générale qui bénéficieront de la nouvelle renommée du Marché Couvert.
- Les agriculteurs désireux de diversifier leurs activités en produisant des céréales panifiables (épeautre, petit épeautre, seigle).
- Les boulangers du territoire qui pourront bénéficier d'une large gamme de farines locales.
- Les habitants du territoire qui seront sensibilisés de façon active à une alimentation saine et durable et plus particulièrement à la consommation de produits locaux.



## 4. Impact sur le territoire

L'impact du projet sur le territoire sera multiple :

- Les actions envisagées contribueront significativement à la relocalisation du système alimentaire du territoire. Elles permettront à la fois aux producteurs et transformateurs locaux de mieux commercialiser leurs produits grâce à la caractérisation de l'offre et de la demande qui leur apportera une meilleure compréhension des habitudes des consommateurs et qui aura permis de lever certains freins à la consommation de produits locaux. Le projet ouvrira également de nouveaux débouchés en facilitant la logistique d'approvisionnement, notamment en B2B (cantines, horeca, magasins). Les actions permettront également aux citoyens de mieux connaître les productions du territoire et les endroits d'approvisionnement.
- Le projet aboutira à un plan de redynamisation du Marché Couvert de Ciney, offrant de nouvelles opportunités pour les acteurs du système alimentaire local, notamment les transformateurs. Ce pôle central rayonnera sur l'ensemble de territoire et plus largement.
- Le projet va également contribuer au développement et à la stabilisation de la filière Au Cœur du Pain, filière de céréales panifiables, essentielle dans notre alimentation.
- Ces différentes activités économiques permettront de générer de nouveaux emplois sur le territoire et de créer de nouvelles opportunités pour l'insertion socio-professionnelle dans les métiers de l'alimentation (cf fiche projet Insertion). Elles permettront également de renforcer les producteurs et agriculteurs dans leur activité.

## 5. Actions prévues

Les actions planifiées dans le projet sont présentées par axe de travail :

### **Caractérisation et structuration de l'offre et de la demande en produits locaux**

Depuis la fin de la crise sanitaire, la vente en circuits courts traverse une crise partout en Wallonie et le Cœur de Condroz n'est pas épargné. En plus de soutenir le développement de filières alimentaires relocalisées, il est apparu essentiel de caractériser et de structurer au mieux l'offre et la demande afin de lever les freins à la consommation de produits locaux :

1. Etude de l'offre de l'ensemble des producteurs existants sur le territoire et de la gamme de produits proposés en termes de qualité et de quantité. Comme expliqué ci-dessus, le territoire s'est doté en 2022 d'un Conseil de Politique Alimentaire. Il est composé de représentants de toutes les dimensions du système alimentaire du territoire (production, transformation, commercialisation, santé, formation, dimension sociale). Le CPA a eu pour première mission de diagnostiquer le système alimentaire du territoire. Ce diagnostic représente une source d'information importante pour l'analyse de l'offre en produits locaux sur le territoire. Le





travail du de la chargé-e de mission LEADER consistera essentiellement à apporter les compléments d'information nécessaires à ce diagnostic.

2. Etude de la demande des consommateurs du territoire au travers d'une analyse des besoins en fonction des profils spécifiques (citoyen ; collectif ; HORECA ; ..). A travers cette étude, il s'agit d'identifier les freins que rencontrent les habitants du territoire à la consommation de produits locaux et de pouvoir ainsi lever ces freins.
3. Un des freins à la consommation alimentaire locale d'ores et déjà identifié par le Conseil de Politique Alimentaire est le manque d'un lieu de centralisation des produits sur le territoire. En effet, il existe une coopérative de circuits courts sur le territoire, Cocoricoop, dont le lancement a été soutenu par le GAL Pays des Tiges et Chavées, mais celle-ci centralise les produits d'une partie des producteurs seulement à destination de consommateurs finaux encore assez limités. Les professionnels de l'alimentation (cantines, horeca, magasins à la ferme) n'ont aucune solution logistique abordable s'ils souhaitent augmenter la part des produits locaux dans leurs activités. Pour beaucoup, faire le tour des producteurs locaux pour s'approvisionner est tout simplement impossible. Le projet visera donc la création d'un lieu de centralisation et de regroupement des productions du territoire à destination des professionnels et des particuliers. Ce lieu devra intégrer :
  - Un aspect de rapidité logistique et d'efficacité pour les professionnels qui doivent également s'y retrouver économiquement dans l'achat des produits locaux.
  - Un aspect de convivialité et de promotion du circuit-court pour les citoyens qui se rendront sur place.

La reconversion du Marché Couvert devrait permettre de mettre des espaces à disposition pour un tel lieu de centralisation des produits locaux. Idéalement situé sur le territoire et par rapport aux axes de communication, le site offre en effet de belles perspectives.

4. Conception et promotion d'une identité territoriale forte pour les produits issus du territoire. De nombreux producteurs souhaiteraient profiter de l'identité Cœur de Condroz en construction pour mettre en valeur leur productions. Ainsi, un sigle sera créé afin que les productions issues du territoire puissent être identifiées. On s'inspirera de marques existantes telles que la marque Bois local qui est portée par des entreprises de la filière bois wallonne.

### **Etude des pistes de reconversion du Marché Couvert**

Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu entre la Ville de Ciney, l'asbl Marché Couvert et des agriculteurs, des producteurs locaux et des transformateurs du territoire en vue de réfléchir à la redynamisation du Marché Couvert. Une rencontre avait notamment eu lieu en juillet 2022 dans le cadre de l'appel à projets Relocalisation de l'alimentation lancé par la Ministre Tellier. Les producteurs et transformateurs avaient tous marqué un vif intérêt pour les opportunités que peut offrir le site et sa situation géographique très intéressante.



De manière générale, la volonté est que le site demeure un haut lieu de l'agriculture, avec un rôle d'ambassadeur. Toutes les parties prenantes sont convaincues que l'enjeu autour du redéploiement du Marché Couvert se fera via un partenariat entre la Ville et les agriculteurs du territoire. Déjà bien ancré au niveau du monde agricole, le territoire compte de nombreux organismes agricoles tels que l'EPASC, l'AWE, l'ARSIA, l'OPA, l'HEPN, ... qui centralisent toute une série de services à disposition des agriculteurs. Un contexte qui promeut l'émergence de dynamiques collectives de producteurs qui, ensemble, façonnent le futur de l'agriculture wallonne et de l'alimentation.

En tenant compte de la fonction historique du marché couvert, de l'ancrage agricole du territoire, des besoins des producteurs et de la nécessité de redynamisation émise par la Ville de Ciney, les actions menées dans le cadre du projet seront les suivantes :

1. Analyse des besoins du secteur agricole et alimentaire local auquel le Marché Couvert pourrait répondre, via un sondage auprès des agriculteurs, éleveurs, producteurs locaux, transformateurs, organismes agricoles, coopératives,...
2. Sur base de cette analyse, identification des pistes de réorientations pour le Marché Couvert. Certaines pistes ont d'ores et déjà été avancées :
  - Création d'un lieu de centralisation des produits locaux afin de faciliter la logistique d'approvisionnement des professionnels (voir ci-dessus). Ce lieu pourrait prendre la forme d'une halle à destination des professionnels principalement (mini Rungis). Elle pourrait également être accessible aux particuliers selon des modalités à définir.
  - Création de cellules destinées à accueillir des outils de transformation, notamment une cave d'affinage collective pour le Collégial.
  - Création d'un centre didactique de l'agriculture et l'alimentation.
3. Réalisation d'une étude de faisabilité des différentes pistes identifiées.
4. Réalisation d'un plan financier pour les pistes identifiées et étude des pistes de financement.
5. Fédération des acteurs concernés, à la fois privés et publics.

Le projet doit aboutir à la présentation d'un ou plusieurs scénarii identifiés permettant de sauvegarder l'identité agricole du lieu, d'offrir de nouveaux outils pour favoriser une diversification agricole et une valorisation des productions agricoles du territoire et la pérennité du site.

Etant donné sa situation géographique stratégique et tenant compte de sa renommée historique, le Marché Couvert peut représenter à terme, un pôle important de l'alimentation durable en Wallonie.

Des consultants externes seront sollicités pour appuyer le-a chargé-e de mission dans l'étude de faisabilité et la réalisation des plans financiers, raison pour laquelle un budget de sous-traitance est prévu dans le projet.

### **Développement de la filière locale de céréales panifiables**



Pour répondre aux nouveaux enjeux identifiés, la filière Au cœur du pain initiée lors de la programmation 2014-2020/22, mettra l'accent sur trois axes prioritaires.

1. La diversification des espèces cultivées et des types de farine afin de proposer une gamme étendue. Il s'agira d'étendre le réseau à de nouveaux producteurs qui cultivent ou cultiveront d'autres espèces telles que l'épeautre, le petit épeautre ou le seigle, pour lesquelles il y a une grande demande des consommateurs.

Une attention particulière sera portée aux types de semences utilisées. L'objectif est d'utiliser des variétés qui favorisent la biodiversité cultivée, c'est-à-dire des variétés-population reproductibles. Ce type de variétés offre un potentiel adaptatif face au changement climatique. En particulier, il s'agira de tester dans les fermes et les fournils les nouvelles Composite Cross Populations (CCP), des variétés hautement diversifiées créées pour l'agriculture biologique en partenariat avec des acteurs belges de la recherche et de l'encadrement.

Sur base de ces nouvelles cultures, une gamme étendue de farines sera proposée sous une marque unique. Les farines issues de la filière feront l'objet de tests de panification réalisés par les boulangers du réseau.

2. La commercialisation de ces farines en grands et petits conditionnements. Les différentes farines seront conditionnées en sacs de 25 kg destinés aux professionnels de la filière ainsi qu'aux particuliers qui achètent de grosses quantités et en plus petits conditionnements de 2,5kg ou 3kg.

Ces deux formats seront commercialisés via une plateforme commune intégrée qui proposera une large gamme de farines locales bio et qui assurera leur promotion auprès d'autres boulangeries ainsi que dans les magasins, magasins à la ferme et épiceries du territoire.

Une marque sera développée ainsi qu'une stratégie marketing adaptée. L'accent sera mis sur une démarche collective, sur l'aspect local et sur la nécessité de relocaliser l'alimentation.

3. La consolidation du modèle de la filière et la structuration de son fonctionnement. Un troisième axe vise à accompagner la filière et ses membres dans la formalisation des modalités de leur collaboration et leur évolution face aux nouveaux développements de la filière. Cela comprend notamment :
  - Le suivi de la mise en œuvre de la charte et du cahier des charges et de leurs éventuelles adaptations ;
  - L'accompagnement du groupe porteur ;
  - L'intégration des nouveaux membres (agriculteur·trice·s, agriculteurs-meuniers, boulangers·ère·s).



4. Des collaborations avec d'autres territoires, notamment le GAL Culturalités, sont envisagées afin de mettre en réseau les différentes filières locales de céréales panifiables et de promouvoir le modèle d'agriculteurs-meuniers travaillant en réseau afin de proposer une large gamme de farines. Ce modèle permet en effet aux agriculteurs de se réapproprier leur production et de s'assurer d'un revenu juste, ce qui n'est pas le cas lorsqu'ils vendent leur production à un moulin industriel qui fixe ses conditions d'achat. Des collaborations seront également établies avec le moulin de Ferrière (commune de Héron) qui va développer un centre de formation et de conseil aux techniques de meunerie artisanale.

### **Sensibilisation des citoyens à la consommation de produits locaux**

Cet axe est complémentaire aux autres parties du projet présentées ci-dessous. En effet, il est essentiel d'associer une démarche de sensibilisation des citoyens à la consommation locale. Il sera donc bien développé mais ne sera pas financé par le présent projet. Le Coeur de Condroz a obtenu un financement pour continuer à animer le Conseil de Politique Alimentaire (CPA) créé à l'échelle du territoire il y a près de 2 ans. Les actions de sensibilisation seront prises à la consommation locale seront portées par ce CPA et ses partenaires. Le CPA va par exemple organiser le Festival Nourrir le Coeur de Condroz, initié à la base par les GAL Condroz-Famenne et Pays des Tiges et Chavées. Le CPA a également prévu de rencontrer les communes afin de faciliter la consommation locale au sein des administrations, des écoles,...

Des liens pourront également être établis avec les école d'agriculture et d'agronomie du territoire (EPASC et HEPN) en vue de mener des actions de sensibilisation à la consommation locale.

Contribution aux objectifs du programme :

Les actions envisagées dans le cadre du présent projet permettent de répondre à plusieurs objectifs identifiés dans la stratégie :

### **Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel**

- Renforcer la nature ordinaire
  - Renforcer les pratiques agricoles favorables à la biodiversité

Le travail avec des variétés population de céréales panifiables renforce les pratiques agricoles favorables à la biodiversité.

### **Développement socio-économique et développement rural durable**

- Soutenir l'économie locale et développer le potentiel économique endogène



- Accompagner et mettre en réseau les acteurs économiques afin de renforcer les synergies / collaborations / coopérations et la culture de l'entrepreneuriat.

La structuration de l'offre et de la demande en produits locaux, notamment en créant un lieu de centralisation des produits va créer de nouvelles collaborations entre acteurs économiques du territoire.

La redynamisation du Marché Couvert de Ciney va permettre de fédérer les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation du territoire autour d'un pôle central, facilitant les liens entre eux.

- Favoriser l'accueil et le développement des entreprises

La redynamisation du Marché Couvert va permettre d'accueillir de nouvelles activités en lien avec l'agriculture et l'alimentation sur le site (spaces de transformation, par exemple)

- Valoriser le capital humain et les savoir-faire locaux

Le projet vise à valoriser les savoir-faire des producteurs locaux auprès des habitants du territoire (sensibilisation à la consommation de produits locaux, création d'un centre didactique de l'agriculture et de l'alimentation).

Le soutien au développement de la filière céréales panifiables permet également de valoriser les savoir-faire tant des agriculteurs, des meuniers que des boulangers.

- Soutenir le développement d'activités économiques durables et l'économie circulaire

La relocalisation de l'alimentation qui représente le cœur du projet s'inscrit pleinement dans cette optique puisqu'elle contribue à diminuer les émissions de GES liées au transport des produits alimentaires et favorise une rémunération juste des producteurs.

#### 4. Favoriser la diversification agricole et la valorisation locale des productions agricoles du territoire

- a. Soutenir et renforcer les filières de production, de transformation et de commercialisation locales et relocaliser ainsi l'alimentation

Le projet permet à la fois de renforcer la filière céréales panifiables sur le territoire, de faciliter l'installation de transformateurs et de faciliter la commercialisation des produits locaux. La relocalisation de l'alimentation est au cœur du projet.

- Soutenir la mutualisation d'outils de production, de transformation et de commercialisation



La redynamisation du Marché Couvert facilitera la mutualisation d'outils de transformation. Une piste évoquée est par exemple d'y installer une cave d'affinage partagée pour les producteurs de Collégial de Ciney, le fromage identitaire de la région.

Le développement de la filière céréales panifiables va également favoriser la mutualisation d'outils : conditionnement de la farine et commercialisation de la gamme.

### 5. Développer les canaux de commercialisation

A nouveau, le projet répond pleinement à cet objectif de la stratégie. En effet, la caractérisation de l'offre et de la demande en produits alimentaires locaux devrait permettre d'identifier les freins à leur consommation et donc d'orienter l'ensemble des producteurs dans la commercialisation de leurs produits. La structuration de la filière, notamment par la création d'un lieu de centralisation au Marché Couvert va également permettre de développer les canaux de commercialisation, principalement en B2B.

### 3. Communiquer/sensibiliser/informer pour favoriser l'accès aux produits locaux

L'axe portant sur la sensibilisation des habitants du territoire à la consommation de produits locaux s'inscrit pleinement dans cet objectif.

Le développement de la filière de céréales panifiables passe également par une sensibilisation des citoyens aux différents atouts des produits issus de cette filière.

- Maintenir/préserver l'élevage valorisant la prairie et les savoir-faire locaux

La redynamisation du Marché Couvert dans l'optique de préserver son identité liée à l'élevage et à l'agriculture renforcera le secteur de l'élevage et contribuera à une meilleure communication.

## **Energie et climat**

### 6. Diminuer la consommation d'énergie

- a. Réduire les émissions de GES liées à la mobilité

La relocalisation de l'alimentation contribue à diminuer les émissions de GES liées au transport des produits alimentaires.

## **Principes horizontaux**



### **Adaptation au changement climatique**

Le projet risque-t-il d'entraîner une augmentation significative des incidences négatives du climat actuel et de son évolution ? **Non**

Justification:

Les variétés population présentent une plus grande adaptabilité au dérèglement climatique. Elles permettent de réduire les effets néfastes de ce dérèglement sur les cultures de céréales.

### **Utilisation durable et protection des ressources en eau**

Le projet risque-t-il d'être préjudiciable au bon état ou au bon potentiel écologique des masses d'eau ?

**Non**

Justification:

Non concerné

### **Transition vers une économie circulaire**

Le projet risque-t-il de causer un préjudice important et durable à l'environnement au regard de l'économie circulaire (en ce compris la gestion des déchets et le recyclage) ? **Non**

Justification:

L'agriculture est un secteur qui s'inscrit pleinement dans les principes de la circularité.

### **Prévention et réduction de la pollution**

Le projet risque-t-il d'engendrer une augmentation significative des émissions de polluants dans l'aire, l'eau et le sol ? **Non**

Justification:

La production locale de farines biologiques tend à réduire les émissions de polluants.

### **Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes**

Le projet risque-t-il d'être fortement préjudiciable au bon état et à la résilience d'écosystèmes ou à l'état de conservation des habitats et des espèces ? **Non**

Justification :

Le fait de favoriser les variétés population dans la production de céréales panifiables contribue à augmenter la biodiversité cultivée sur le territoire.

### **Atténuation du changement climatique**

Le projet risque-t-il d'engendrer d'importantes émissions de gaz à effet de serre ? **Non**

Justification :



Au contraire, comme expliqué ci-dessus, il va avoir tendance à diminuer les émissions de GES liées au transport des produits alimentaires en optimisant la logistique et en réduisant les distances.

### **Egalité des chances et non-discrimination**

Effet : Favorable

Justification :

La sensibilisation à la consommation locale tentera au maximum d'impliquer les bénéficiaires de l'aide sociale et/ou alimentaire.

## **Synergies et innovation**

Partenaire du projet et synergies attendues :

Le projet mobilisera de nombreux partenaires. Les partenaires identifiés selon les différents axes du projet sont les suivants :

### **Caractérisation et structuration de l'offre et de la demande en produits locaux**

- Le Conseil de Politique Alimentaire (CPA) Cœur de Condroz qui a déjà réalisé un diagnostic du système alimentaire du territoire. Celui-ci pourra servir de base à l'analyse.
- Le projet "Structuration de la filière maraichère vers le B2B" porté par les 2 GAL actuels et financé dans le cadre de l'appel à projets Relocalisation de l'alimentation 2022 qui va engendrer une série d'expériences propres au maraichage d'ici le démarrage du présent projet et dont ce dernier pourra se nourrir.
- La coopérative Cocoricoop qui fédère déjà toute une série de producteurs du territoire.
- La Maison du Tourisme Condroz-Famenne qui contribuera à la promotion des produits locaux auprès des touristes en séjour sur le territoire.
- Le BEP qui est actif en matière de circuits courts sur la Province de Namur et qui possède une bonne connaissance du contexte.

### **Etude des pistes de reconversion du Marché Couvert**

Différents partenaires seront impliqués dans les réflexions afin d'aboutir à un plan de redynamisation concerté :

- La Ville de Ciney, propriétaire du Marché Couvert
- L'ASBL Marché Couvert en charge de la gestion du site
- Les éleveurs et les organismes agricoles actifs sur Ciney
- Les producteurs et transformateurs locaux
- Le BEP, en charge de la gestion du zoning dans lequel se trouve le Marché Couvert





### Développement de la filière locale de céréales panifiables

- Les acteurs actuels de la filière Au cœur du Pain : le moulin de la ferme de Corioule, les boulangers·ères·s artisanaux·ales qui s'approvisionnent à la ferme de Corioule, les citoyen·ne·s qui contribuent à faire connaître la filière
- Les autres agriculteurs bio et boulangeries du territoire seront mobilisés
- Le Réseau Meuse Rhin Moselle pour les semences paysannes et citoyennes (RMRM)
- Ethiquable, Cocoricoop pour la commercialisation des produits
- Le CRA-W, le Laboratoire d'Agrocécologie de l'ULB et Li Mestère par rapport au travail de recherche-action sur les variétés
- BioWallonie, Agri-innovation

### Sensibilisation des citoyens à la consommation de produits locaux

- Le CPA Coeur de Condroz qui coordonnera différentes actions de sensibilisation des citoyens à l'alimentation locale
- Les producteurs et transformateurs locaux qui contribueront à ces actions
- L'association Cocoricool, liée à la coopérative de circuits courts Cocoricoop qui est également active dans la sensibilisation des citoyens

Le projet est également en lien avec d'autres projets de la SDL :

- En lien avec la fiche projet Insertion, le présent projet contribuera à identifier des pistes de diversification de la formation/insertion dans les métiers liés à l'alimentation.
- Le projet Filières agroenvironnementales permettra de renforcer et diversifier la filière fruits locale qui pourra également bénéficier d'un appui à la commercialisation via le présent projet.

Adéquation avec les critères de sélection :

Le présent projet est en adéquation avec les différents critères de sélection :

- **Eligibilité des dépenses** : L'ensemble des dépenses sont éligibles au regard de la réglementation concernée. Celles-ci concerneront principalement des dépenses de personnel, des dépenses d'action liées à la mise en œuvre des différents axes et des dépenses de sous-traitance pour certaines études liées à la redynamisation du Marché Couvert et pour la sensibilisation à la consommation de produits locaux. Aucun équipement spécifique n'est envisagé.
- **Caractère transversal** : Le caractère transversal du projet est manifeste. En effet, un impact est attendu tant d'un point de vue environnemental en renforçant la transition vers un système agroalimentaire durable, d'un point de vue économique en favorisant l'émergence de



nouveaux débouchés commerciaux pour les produits locaux et de nouvelles activités en lien avec l'agriculture au niveau du Marché Couvert, que d'un point de vue social via la sensibilisation des habitants à une alimentation saine et durable. Le projet devrait également renforcer les partenariats entre les différents acteurs du système alimentaire du territoire et contribuer à l'amélioration de l'image de l'agriculture et de l'élevage.

- **Efficienc e et pérennisation** : un-e chargé-e de mission à 0.75 ETP sera recruté-e pour assurer la mise en œuvre des actions. Ce temps de travail sera complété par des missions de consultance sur l'analyse des pistes de reconversion du Marché Couvert. Le programme de sensibilisation des citoyens sera pris en charge sur d'autres sources de financement.

Pérennisation : voir ci-dessous

- **Caractère innovant et approche originale** : Voir ci-dessous.
- **Caractère transférable** : Les résultats de l'analyse de l'offre et de la demande en produits locaux seront diffusés largement, tant à l'échelle locale afin que l'ensemble des producteurs locaux puissent s'en nourrir, que plus largement afin que d'autres territoires puissent en tirer profit. Les échanges prévus avec les autres initiatives menées en Wallonie pour le développement de filières de céréales panifiables locales vont faciliter le transfert des expériences.
- **Complémentarité avec les autres instruments de financement** : Le projet s'inscrit pleinement dans la politique régionale Food Wallonia visant à accélérer la transition vers un système agro-alimentaire durable. Il est totalement complémentaire au projet qui vient d'être sélectionné dans le cadre de l'appel à projets Relocalisation de l'alimentation et qui a pour objectif de structurer la filière maraichère locale vers le B2B. Il est également complémentaire avec les financements régionaux soutenant la dynamique des Conseils de Politique Alimentaire puisqu'une partie du projet sera mise en œuvre grâce à ces subsides.

Les financements PCDR pourraient également être complémentaires au projet puisqu'ils offrent des possibilités de mettre en œuvre les pistes de reconversion du Marché Couvert qui seront identifiées dans le projet.

Pérennité :

La caractérisation de l'offre et de la demande en produits locaux va permettre d'alimenter tous les acteurs concernés du territoire (producteurs locaux, transformateurs, distributeurs). Chacun aura la possibilité de s'emparer des résultats de l'analyse et d'adapter ses modes de commercialisation en fonction.

Dans le cadre de la création d'un pôle de centralisation des produits locaux, le modèle de gouvernance et de gestion de cette structure sera réfléchi dès le départ avec les producteurs locaux afin que celle-ci soit autoportante en fin de programmation.



La filière Au Cœur du Pain sera également structurée de telle manière à ce qu'elle soit totalement pérennisée au terme des 4 ans. Le conditionnement et la commercialisation prévus en commun seront réfléchis dans ce sens. Pour cela, la filière pourra aussi s'appuyer sur la charte Au Cœur du Pain qui vient d'être finalisée.

#### Caractère innovant :

Le caractère innovant réside certainement dans l'approche globale du projet qui vise à agir à différents niveaux du système alimentaire local pour assurer sa relocalisation. En effet, le projet ne se contente pas de développer l'une ou l'autre filière de production, il envisage aussi :

- Une analyse de l'offre et de la demande afin d'optimiser la commercialisation ;
- L'amélioration de la logistique d'approvisionnement ;
- Le développement et la pérennisation d'une filière alimentaire importante dans notre alimentation ;
- La sensibilisation et l'information des habitants du territoire à la consommation de produits locaux.

Par ailleurs, à ce jour, la principale production céréalière sur le territoire est la culture du froment, principalement fourrager ou à destination de BioWanze. La production d'autres espèces à destination de l'alimentation humaine est une innovation. Elle demande une adaptation des techniques de la part des agriculteurs et la mise en place de tous les maillons de la filière : production, transformation et distribution. De plus, développer la production de céréales panifiables favorisant la biodiversité cultivée (variétés population) est une innovation en soi au sein de notre territoire et plus largement en Wallonie. Notre spécificité en termes d'innovation porte également sur le développement de cette filière de manière collective, en incluant les différents maillons de la filière (des agriculteurs aux consommateurs en passant par les meuniers et les boulangers).

## Collaborateur

#### Collaborateur en charge du projet :

Aucun collaborateur n'est identifié à ce stade. L'engagement du/de la chargé-e de mission fera l'objet d'une procédure de recrutement.

Aucun partenaire privilégié n'a été identifié.



Expérience pertinent et qualification du demandeur :

Le GAL Cœur de Condroz bénéficie de près de 25 ans d'expérience acquise par les deux GAL, à la fois dans la mise en œuvre du programme LEADER mais également dans la gestion de projets soutenus par d'autres sources de financement.

En matière d'agriculture et d'alimentation particulièrement, les GAL ont mené divers projets :

- Diversification agricole et valorisation des circuits courts - GAL Pays des Tiges et Chavées - LEADER 2007-2013
- Valorisation des circuits courts - GAL Condroz-Famenne - LEADER 2007-2013
- Autonomie alimentaire et énergétique des fermes d'élevage, circuits courts et céréales panifiables - GAL Pays des Tiges et Chavées - LEADER 2014-2020/22
- Autonomie alimentaire, valorisation du lait et de la viande, céréales panifiables et filière vergers – GAL Condroz-Famenne – LEADER 2014-2020/22
- Je protège l'eau de Wallonie - GAL Pays des Tiges et Chavées - SPGE
- Création d'un Conseil de Politique Alimentaire en Cœur de Condroz – 2 GAL – SPW Relocalisation de l'alimentation
- Développement de la filière fromagère (Collégial de Ciney) - 2 GAL – SPW Relocalisation de l'alimentation
- Structuration de la filière maraichère vers le B2B – 2 GAL – SPW Relocalisation de l'alimentation
- Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie - 2 GAL et Comice agricole – SPW GAA

Tous ces projets démontrent l'expérience acquise en la matière et de manière plus générale, la capacité à gérer de tels projets.



## Indicateurs

### Indicateur(s) de réalisation

#### - Public cible

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	117,00	235,00

#### Méthodologie :

Producteurs locaux : 20

Structures partenaires pour la redynamisation du marché couvert : 10

Agriculteurs et boulangers impliqués dans la filière céréales : 5

Citoyens sensibilisés à l'alimentation durable : 200

#### - Nouveaux types de farines

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	3,00	6,00

#### Méthodologie :

Comptage

#### - Pôle de centralisation des produits locaux créé

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	0,00	1,00

#### Méthodologie :

Comptage

#### - Analyse des pistes de financement pour la redynamisation du Marché Couvert

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	1,00	1,00

#### Méthodologie :

Comptage

#### - Etude de l'offre et de la demande en produits locaux

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	1,00	1,00

#### Méthodologie :

Comptage

#### - Analyse des pistes potentielles de redynamisation du Marché Couvert

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	1,00	1,00

#### Méthodologie :



---

## Comptage

### - Nombre d'essais variétaux

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	1,00	3,00

Méthodologie :  
Comptage

## Indicateur(s) de résultat

### - Emploi(s) créé(s)

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre d'ETP	0,75 (2024)	0,75

Méthodologie :  
L'engagement d'un.e chargé.e de mission à 3/4 temps durant 4 ans est prévu sur le projet

### - Acteurs locaux bénéficiant de l'analyse de l'offre et de la demande

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre	0,00 (2024)	30,00

Méthodologie :  
Comptage

### - Pistes de redynamisation du Marché Couvert identifiées et analysées

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre	0,00 (2024)	5,00

Méthodologie :  
Comptage

### - Producteurs locaux travaillant avec le pôle de centralisation des produits

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre	0,00 (2024)	15,00

Méthodologie :  
Comptage

### - Agriculteurs-meuniers sur le territoire

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre	0,00 (2024)	2,00

Méthodologie :  
Comptage



- Boulangers ou autres transformateurs achetant les farines de la filière

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre	0,00 (2024)	3,00

Méthodologie :

Comptage

- Citoyens sensibilisés à l'alimentation locale

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre	0,00 (2024)	200,00

Méthodologie :

Comptage



## Calendrier

Ordre	Etape	Date de début	Date de fin
10	Caractérisation et structuration de l'offre et de la demande en produits locaux	01/04/2024	31/12/2027
11	Etude de l'offre et de la demande en produits locaux	01/05/2024	28/02/2025
12	Etude et création d'un lieu de centralisation des produits	01/03/2025	31/12/2027
13	Conception et promotion d'une identité territoriale	01/03/2025	31/12/2027
20	Etude des pistes de reconversion du Marché Couvert	01/01/2024	31/12/2027
21	Analyse des besoins du secteur	01/05/2024	31/12/2024
22	Identification et étude de faisabilité des pistes de reconversion	01/01/2025	31/12/2026
23	Analyse financière des pistes de reconversion	01/07/2026	31/12/2027
30	Développement de la filière locale de céréales panifiables	01/01/2024	31/12/2027
40	Sensibilisation des citoyens à la consommation de produits locaux (au minimum 2 événements par an)	01/05/2024	31/12/2027





## Budget

### Plan financier

Rubrique / Sous-rubrique	Type de dépense	Montant
Coûts directs Personnel	Forfait	191.781,00€
Coûts indirects de personnel	Forfait calculé	26.849,34€
Frais d'action	Coût réel	35.000,00€
Sous-traitance	Coût réel	50.000,00€
Frais d'équipement	Coût réel	20.000,00€
<b>TOTAL</b>		<b>323.630,34€</b>

### Détail des postes budgétaires

#### Coûts directs Personnel – Forfait

CD\_PERS001 – Frais de personnel

Montant : 191.781,00 €

#### Coûts indirects de personnel – Forfait calculé

PERS/CI\_PERS\_000 – Coûts indirects de personnel : 26.849,34 € (14,00% x 191.781,00€)

#### Frais d'action – Coût réel

ACTION001 – Action - Analyse de l'offre et de la demande

Montant : 10.000,00 €

Description :

Collecte de données par rapport à la demande en produits locaux selon méthodologie définie avec sous-traitant (sondages,...) + création d'un lieu de centralisation des produits (prospective, organisation de réunions et de visites) + création et promotion d'une identité régionale

ACTION002 – Action - Filière céréales

Montant : 15.000,00 €

Description :

Essais variétaux, essais de panification, mise en réseau des acteurs, promotion de la filière et des produits

ACTION003 – Action - Marché couvert

Montant : 10.000,00 €

Description :

Organisation de rencontres pour identifier les besoins du secteur + pistes de reconversion + visites et benchmarking

#### Sous-traitance – Coût réel



SOUS\_TR001 – Sous-traitance: aide pour l'étude de la demande en produits locaux

Montant : 10.000,00 €

Description :

Définition de la méthodologie d'analyse de la demande et collecte de données

SOUS\_TR002 – Sous-traitance étude de faisabilité marché couvert

Montant : 10.000,00 €

Description :

Aide à l'étude de faisabilité des pistes de reconversion du marché couvert

SOUS\_TR003 – Sous-traitance étude économique marché couvert

Montant : 30.000,00 €

Description :

Business plan pistes de reconversion du marché couvert + esquisse architecte

### Frais d'équipement – Coût réel

EQUIP001 – Equipement - aménagement d'un lieu de centralisation

Montant : 10.000,00 €

Description :

Equipements légers pour le lieu de centralisation (bacs EPS, étiqueteuse, balance,...)

EQUIP002 – Equipement - Filière céréales

Montant : 10.000,00 €

Description :

Matériel pour la filière céréales dont ensacheuse petits sacs

### Echéancier

Année	Montant
2024	75.490,92€
2025	96.324,25€
2026	86.324,25€
2027	65.490,92€
<b>Total de l'échéancier</b>	<b>323.630,34 €</b>



## Financement

Co-financeur	Montant	Taux
Eu	108.001,92 €	33,37 %
Wallonie	183.265,39 €	56,63 %
Autre publique	0,00 €	0,00 %
Total des dépenses publiques	291.267,31 €	90,00 %
Secteur privé	32.363,03 €	10,00 %
Total du plan financier	323.630,34 €	100 %



## Documents

Nom	Type	Contexte	Date	Créateur	Description
-----	------	----------	------	----------	-------------



## Statut de la candidature

Soumis le	21/04/2023 13:22
Date de décision GW	01/12/2023
Décision GW	Approuvée
Statut	Complet